Ami du Clergé du 21 novembre 1929

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour la fête de l'Immaculée-Conception. — I. Eve et Marie, 721. — II. Convenance de l'Immaculée Conception au regard des trois Personnes divines, 723.
Pour la fête de S. Eloi, *Patron des ouvriers en métaux.* — L'artisan et l'évêque, 725.
Pour les dimanches de l'Avent. — I. Le jugement dernier, 726.
Aux Enfants de Marie. — XXXI. La vertu de douceur, 731.
Pour une réception d'Enfants de Marie. — Excellence et effets de la consécration à Marie, 732.

POUR LA FÊTE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

I

ÈVE ET MARIE

Mes frères,

« C'est un trait merveilleux de miséricorde, a dit Bossuet, que la promesse de notre salut se trouve presque aussi ancienne que la sentence de notre mort, et qu'un même jour ait été témoin de la chute de nos premiers parents et du rétablissement de notre espérance. » Ce qui n'est pas moins frappant, c'est que Dieu a voulu nous relever par cela même qui nous avait fait tomber ; les armes dont Satan avait abusé contre nous, Dieu les retourne maintenant contre lui, et ce qui tout à l'heure coopérait à notre perte nous devient à présent instrument de salut. C'est ce contraste, cette opposition providentiellement établie que nous étudierons aujourd'hui. Nous verrons 1° que Dieu *fait entrer une femme* dans le plan de la réparation comme il y en avait une dans la chute, — 2° que cette femme opposée à la première Eve coupable *doit être sans péché*.

I

Le dessein de Dieu, m. f., nous le trouvons annoncé dans la sentence portée contre le serpent au jour de la prévarication originelle : « Parce que tu as fait cela, tu es maudit... Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta race et la sienne. Elle t'écrasera la tête, et toi tu la meurtriras au talon. »

Le démon s'est emparé de l'homme qui était l'image de Dieu, « c'est par un dessein d'émulation », observe Tertullien, que Dieu reprend son image. Satan, se déclarant rival du Très-Haut, a tenté de s'assujettir sa propriété. Dieu, jaloux lui aussi, se pose en rival de Satan et ressaisit son bien. Or, comme l'émulation nous inspire le désir de l'emporter sur l'adversaire là précisément où il croit avoir le plus d'avantages, c'est à cela que tend la miséricorde du réparateur de notre nature. Pour abaisser notre ennemi, il renverse sur lui ses propres combinaisons et l'écrase là où il a cru tout d'abord remporter une victoire.

Voyez plutôt. Le serpent voulait atteindre l'homme : c'est Adam qu'il tenait à prendre dans ses filets, parce que lui seul était constitué le chef de sa race, seul maître de conserver ou de perdre pour tous les dons faits à la nature innocente. Le serpent va-t-il droit au but ? Il s'en garde bien. Il s'adresse tout d'abord à la femme. Pourquoi ? Elle sera plus facile à tromper ; au surplus, elle est l'intime de l'homme, elle saura bien conquérir son cœur et l'entraîner au péché. Aussi, considérez comme le tentateur se présente à Eve sous les dehors d'une bienveillance affectée et fait miroiter à ses yeux la perspective d'une science égale à celle de Dieu ! Eve est gagnée. Adam la suit sans résistance, et voilà le genre humain perdu. Satan peut se réjouir, car son astucieux procédé a réussi.

Mais son triomphe est de courte durée. Entendez, m. f., dans la sentence divine l'admirable réplique du Tout-Puissant à la frauduleuse habileté du serpent : Parce que tu as fait cela, c'est-à-dire parce que tu as simulé l'amitié avec la femme et que tu n'as pas craint de recourir à cette créature sans défense pour assurer ta victoire, à cause de cela, je susciterai, moi, une autre femme entre laquelle et toi je veux établir une inimitié éternelle ; si la première a servi tes desseins, l'autre se lèvera contre toi ; autant tu as triomphé par l'une, autant tu subiras par l'autre de honteuses défaites. — Parce que tu as fait cela, c'est-à-dire parce que tu as choisi la femme comme ton instrument pour faire du genre humain dans la personne de son chef ta propre race, moi aussi, par l'entremise d'une femme, je ferai naître un rejeton nouveau qui rachètera l'humanité et sera son chef dans l'ordre du salut. Donné au monde par la femme, c'est lui qui t'écrasera la tête, c'est lui qui remportera sur toi et tous les tiens un triomphe complet... C'est donc par une femme que l'homme sera reconquis et l'empire de Satan renversé. Et voilà résolue en notre faveur l'intrigue nouée par notre ennemi.

Cette femme prédestinée, le texte sacré ne la nomme pas, mais les Pères vont nous montrer qu'ils l'ont reconnue. Il faut les entendre célébrer à l'envi la sagesse du plan divin employant à notre salut, par un juste retour, ce qui servit primitivement à notre malheur. Puisque Dieu en avait ainsi décidé, « il fallait, dit S. Irénée, que le genre humain, condamné à la mort par une vierge, fût aussi délivré par une vierge. » « Il était nécessaire que ce qui avait été perdu par ce sexe, dit encore Tertullien, fût aussi ramené au salut par le même sexe. » « Par une femme la mort, par une femme la vie, dit énergiquement S. Augustin ; par Eve la ruine, par Marie le salut. Eve a reçu du serpent et communiqué à l'homme le poison qui les a tués tous les deux ; et Marie, remplie de la grâce d'En-haut, a donné la vie qui a ressuscité le genre humain. » Tous parlent dans le même sens et attribuent à la

Vierge Marie, dans la réparation, la place qu'avait tenue la première Eve dans la chute. Aussi la saluent-ils sous le titre de nouvelle Eve, véritable mère des vivants. Il existe donc, de par Dieu, une relation entre le rôle de ces deux femmes ; cette relation va nous paraître saisissante si nous rapprochons du drame de la chute sa contre-partie : le drame de la réparation.

La chute a commencé par un ange de ténèbres, la réparation commence par un ange de lumière. Le premier sort de terre et monte en serpentant sur l'arbre de la science ; le second descend des cieux et se présente sous une forme digne du Dieu qui l'envoie et de la mission qu'il va remplir. L'ange de ténèbres débute par une question insolente et mensongère : « Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger de tous les fruits du paradis ? » L'ange de lumière s'annonce par une respectueuse salutation : « Je vous salue, pleine de grâce, vous êtes bénie entre toutes les femmes. » Eve devait se défier de la question, mais, trop sûre d'elle-même, elle veut contenter sa curiosité. Marie se trouble des paroles qu'elle entend ; il faut que l'ange la rassure et lui rappelle les promesses divines. Eve croit au serpent et porte une main audacieuse sur le fruit défendu ; Marie croit à l'ange et répare ainsi les maux causés par la téméraire crédulité de l'autre. Eve, séduite par le démon, est contrainte de fuir la face de Dieu. Marie, instruite par l'ange, est rendue digne de devenir la mère de Dieu. « Je vois donc, dit Bossuet, un nouvel ange, un nouvel Adam, une nouvelle Eve ; il y a aussi un nouvel arbre qui sera celui de la croix et un nouveau fruit sur cet arbre qui détruira tout le mal que le fruit défendu avait causé. »

II

Après une concordance aussi exacte, nous touchons du doigt la réalisation du plan divin faisant restaurer par une seconde Eve l'ouvrage brisé par la première. Ce plan exigeait davantage : il exigeait que l'opposition entre ces deux créatures fût complète ; qu'à l'Eve coupable répondît l'Eve innocente, que Marie fût conçue sans péché. C'est une conséquence sur laquelle la fête de ce jour nous invite à nous arrêter.

Ce serait blasphème qu'admettre une imperfection dans l'œuvre de Dieu. Aussi, nous ne pouvons pas croire, pas plus que les Pères, que la femme destinée à guérir le monde des maux accumulés par la première Eve, ait commencé par en être elle-même infectée. Sans doute, Marie appartient à la descendance de nos premiers parents victimes de l'enfer et de ses pièges, et, à ne regarder que la nature, elle aurait dû hériter de leurs fautes ; mais plus encore que fille d'Adam, la Vierge est souche et principe d'un Adam nouveau triomphateur du démon. Intimement unie à cet adversaire irréductible de Satan, comment aurait-elle pu, ne fût-ce qu'un instant, lui donner la main ? Si la première femme s'est d'elle-même engagée sous le joug du démon, il faut que la seconde échappe par la grâce de Dieu à cette humiliante servitude. Sans cela il nous semble que le plan de notre réparation n'a pas l'achèvement accoutumé des œuvres divines.

Cette considération nous paraîtra beaucoup plus puissante si nous la rapprochons de la sentence formulée contre le serpent. C'est de cette sentence que nous avons tiré tout à l'heure le rôle de la femme dans l'œuvre du salut, c'est d'elle encore que nous allons tirer le privilège de la Vierge immaculée.

« Je mettrai des inimitiés, dit le Seigneur, entre toi et la femme. » C'est dans ces inimitiés surtout que consistera la peine et l'humiliation du serpent. Ce sera pour son orgueil un coup terrible que d'être défait par la femme après avoir triomphé par elle. Or, m. f., où serait donc cette suprême humiliation du serpent, si le vaincu d'aujourd'hui, pantelant sous les pieds de sa rivale, pouvait lui jeter cette ironie à la face : « Tu l'emportes maintenant, mais ce fut mon tour jadis. Ton triomphe n'est que représailles. Il fut un jour, il fut un instant où les rôles intervertis faisaient de toi mon esclave » ?

Il y a plus, m. f., c'est sur ces inimitiés qu'appuie avec une remarquable solennité la sentence divine ; elles forment le fond de cette sentence et le reste ne s'y rattache que comme conséquence. Car enfin, s'il est vrai que le Christ est l'auteur principal de la ruine de Satan, il est certain qu'ici le Christ n'apparaît qu'en seconde ligne et comme dissimulé, pour ainsi dire, derrière la femme qui entre en lice avec le serpent. Or des inimitiés proclamées avec une pareille emphase peuvent-elles être incomplètes, peuvent-elles admettre des relations même d'un seul instant avec le démon ? La marque caractéristique de la nouvelle Eve, c'est d'être en guerre avec Satan. Pareille guerre implique une séparation radicale, une perpétuelle opposition de tendances. Or le démon, c'est le péché et la tentation ; la femme future se distinguera donc par l'affranchissement du péché et l'immunité de la tentation. Se peut-il que cette femme ouvre son histoire en contractant ce péché originel dont Dieu garantit en elle une si glorieuse revanche ?

Enfin, m. f., il est question ici d'inimitiés établies par Dieu lui-même. Or il n'y a aucune communication possible entre ceux que le Dieu tout-puissant a séparés et divisés. Jamais donc Marie n'a pu se courber sous le joug de Satan.

C'est pourquoi, dans l'encyclique où il définit le dogme de l'Immaculée-Conception, le Pape Pie IX cite les paroles dites au serpent, faisant remarquer que les Pères et les écrivains ecclésiastiques y ont tous vu, clairement désignés, le Christ et sa mère, et les inimitiés de tous deux contre le démon. « C'est pourquoi, conclut-il, comme le Christ Jésus a effacé en l'attachant à la croix le décret de mort lancé contre nous, ainsi la T. S. Vierge, étroitement unie à son fils, éternelle ennemie du serpent, a remporté sur lui le plus grand des triomphes et de son pied immaculé lui a écrasé la tête ! »

* *

Si la première Eve a attiré sur nous la malédiction, nous avons lieu de nous réjouir en pensant que, grâce à la seconde, la malédiction est levée et

que nous recevons plus d'avantages que nous n'en avions perdus. Demandons à Marie-Immaculée de nous faire tous participer à sa victoire sur le démon, afin que, purifiés nous aussi du péché, comme dit l'oraison de ce matin, nous puissions parvenir à Dieu. Ainsi soit-il.

II

CONVENANCE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION AU REGARD DES TROIS PERSONNES DIVINES

Le péché d'Adam causa la ruine du genre humain. Le premier homme, parce qu'il était chef de nature, en perdant tous les biens attira sur sa postérité tous les maux. Pourtant, Dieu fit une exception en faveur de la Vierge qui devait devenir la mère de son Fils : il exempta Marie de la commune disgrâce.

1o Dieu le Père devait faire cette exception, parce que Marie était sa fille ;

2o Dieu le Fils, parce que Marie était sa mère ;

3o Dieu le Saint-Esprit, parce que Marie était son épouse.

Telles sont les trois pensées que nous allons développer.

I

Dieu le Père devait préserver Marie du péché originel parce qu'elle était sa fille de prédilection : « *Ego ex ore Altissimi prodivi, primogenita ante omnem creaturam* (Eccli., XXIV, 5). Tous les Pères de l'Eglise sont unanimes à penser que ce texte de l'Ecclésiastique se rapporte à la Vierge Marie. Elle est appelée sa première-née parce qu'elle était prédestinée, comme Jésus son divin Fils, à la rédemption du genre humain. Il était donc convenable qu'elle fût la possession exclusive de son Créateur : « *Dominus possedit me ab initio viarum suarum.* » Aussi a-t-elle été la seule *fille de vie,* tandis que toutes les autres femmes sont *filles de mort.*

Le Père éternel devait créer Marie immaculée, parce qu'il la créait réparatrice du monde, médiatrice entre Dieu et les hommes. S. Bernard, à ce sujet, emploie une magnifique comparaison. « Marie, dit-il, était figurée par l'arche de Noé, car de même que celle-ci délivra les hommes du déluge, ainsi Marie délivra les hommes du péché... avec cette différence que l'arche délivra peu de monde, tandis que Marie sauva tout le genre humain. » Ainsi Eve fut *mère de la mort,* mais Marie, nouvelle Eve, fut *mère de la vie.* Or celui qui négocie la paix ne peut pas être l'ennemi de l'offensé ou même le complice de l'offenseur. Si l'ennemi d'un juge se présentait devant lui pour l'apaiser, il l'irriterait au lieu de l'adoucir. Marie, destinée à être la Médiatrice, la réconciliatrice entre Dieu et les hommes, devait, par conséquent, être dans l'amitié de Dieu et exempte du péché originel.

Il convenait surtout que Dieu le Père créât Marie immaculée, parce qu'elle devait être la mère de son Fils Jésus. Ceci est facile à comprendre. Tout ce qui a rapport à Dieu doit être sans souillure, puisque Dieu est la sainteté infinie. Or Marie a été choisie pour devenir l'habitation, le temple, en un mot la mère du Rédempteur ; il était donc convenable que Dieu comblât Marie de ses dons les plus excellents... et le don le plus excellent pour l'homme, n'est-ce pas, après la chute originelle accomplie, une conception immaculée ?...

Un avantage estimé dans le monde est de naître de parents nobles : « *Gloria filiorum, patres eorum* » (Prov., XVII, 6). Ceci admis comme principe, peut-on supposer que Dieu ait accepté de donner à son Fils une mère esclave de Satan ? N'est-ce pas une hypothèse inadmissible qui répugnerait à l'infinie sagesse de Dieu ? D'ailleurs, c'est un axiome reçu par tous les théologiens que Marie a reçu tous les dons accordés aux créatures : « *Nihil unquam alicui sanctorum concessum est, quod a principio vitæ non præfulgeret in Maria* » (S. Thomas de Villeneuve). Et puisqu'il est certain qu'il y a une distance infinie entre la mère et les serviteurs de Dieu : *Dei matris et servorum Dei infinitum est discrimen,* il faut supposer raisonnablement que Dieu a accordé de plus grands privilèges, en tous genres, à la mère qu'aux serviteurs. Dès lors, Dieu pouvait-il ne pas préparer à son Fils une habitation pure, en préservant Marie du péché originel et de toute souillure ?

C'est pourquoi il a déployé en sa faveur la force de son bras, et il n'a rien épargné pour pouvoir dire, en regardant sa fille bien-aimée : « *Sicut lilium inter spinas.* » Marie naîtra et demeurera pure parmi les enfants des hommes, comme le lis qui, au milieu des épines, attire les regards par sa blancheur.

II

Il convenait que *Dieu le Fils* préservât Marie du péché originel, parce qu'elle était sa mère : le Fils de Dieu, dit S. Bernard, s'est choisi une mère très pure, car il convenait, lui étant la pureté infinie, qu'elle fût sans souillure : *Talem sibi debuit matrem eligere qualem se decere sciebat.*

S. Ambroise, commentant ce texte de S. Paul : « *Primus homo de terra, terrenus ; secundus homo de cœlo, cœlestis...* le premier homme est le terrestre et le second est le céleste, » S. Ambroise, dis-je, appelle Marie : *vase céleste,* non qu'elle ne soit terrestre de sa nature, mais parce que, en sainteté, elle était supérieure aux anges. L'Esprit Saint dit : « *Gloria hominis ex honore patris sui, et dedecus filii pater sine honore* » (Eccli., III, 13). C'est pour cela, affirme S. Augustin, que Jésus préserva Marie de la corruption du tombeau, parce que, si sa chair virginale avait été condamnée comme toute autre à se décomposer, une sorte de déshonneur aurait pesé sur lui. Ce qui est vrai du corps l'est à bien plus forte raison de l'âme. Pour éviter ce déshonneur, il fallait donc que Marie fût immaculée. D'ailleurs la chair du Christ est la même que celle de Marie ; par conséquent c'eût été une tache pour le Fils que de naître d'une mère infectée par le péché.

La T. S. Vierge fut non seulement *mère,* mais encore *digne* mère de Dieu. S. Bernard nous le dit : « *Tu sola inventa est digna.* Vous seule, ô Marie, avez été reconnue digne de devenir la mère

du Christ. » Et l'Eglise s'incline devant Marie en disant : « Vous êtes bienheureuse, ô Vierge Marie, qui avez été reconnue digne de porter dans votre sein le Seigneur. *Beata Virgo, cujus viscera meruerunt portare Christum Dominum.* »

Ceci étant admis, quelle excellence peut-on refuser à Marie ? S. Thomas enseigne que, lorsque Dieu choisit quelqu'un pour l'élever à une dignité, il le rend capable d'en être revêtu ; mais alors, il n'est pas douteux que Dieu ait donné à Marie cette capacité, car, l'Ecriture nous l'affirme, elle avait trouvé grâce auprès du Seigneur : « *Invenisti gratiam apud Dominum.* » Donc, conclut S. Thomas, Marie ne commit même pas un péché véniel, parce que l'ignominie de la mère pécheresse serait retombée sur le fils. Mais si Marie, en commettant un seul péché véniel, eût été indigne de devenir la mère de Dieu, combien plus l'eût-elle été si elle n'avait été préservée du péché originel ! C'est cette pensée qui faisait dire à S. Augustin : « Par honneur pour Jésus, en vous parlant de Marie, il ne sera pas question de péché. »

Ce ne fut donc point un opprobre pour Notre-Seigneur que de s'entendre appeler le Fils de Marie, mais c'en eût été un si la Sainte Vierge, même étant reine sur la terre, n'eût été préservée du péché originel et de toute autre souillure. Aussi le Verbe de Dieu sut se préparer une demeure convenable, et il le fit avec sagesse : *Sapientia ædificavit sibi domum.* Il sanctifia la Vierge de Nazareth et il ne permit pas qu'elle fût un seul instant l'esclave du péché : *Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus.*

Il faut en effet que la maison de Dieu soit sainte : *Domum tuam decet sanctitudo,* et le Seigneur nous dit lui-même qu'il n'entrera pas dans l'âme de mauvaise volonté, qu'il n'habitera pas dans un corps souillé par le péché : *Nec habitabit in corpore subdito peccatis.* Si donc Marie n'avait pas été préservée du péché originel, il faudrait admettre que Jésus, la pureté et la sainteté infinies, aurait habité un corps livré momentanément au démon, son plus mortel ennemi. Ceci n'est pas admissible. « Quel architecte, nous dit S. Cyrille, quel architecte, après avoir bâti une maison pour son propre usage, en a d'abord donné la possession à son ennemi ? » Et S. Méthode ajoute : « Le Dieu qui nous ordonne d'honorer nos parents a dû lui-même honorer sa mère, » et pour honorer sa mère, il devait nécessairement la préserver de la corruption originelle, comme il la préservera plus tard de celle du tombeau.

En un mot, c'est par le fruit qu'on connaît l'arbre et qu'on l'estime à sa juste valeur. Si Jésus fut sans tache, sa mère dut l'être pareillement.

III

Il convenait que le *Saint-Esprit* préservât Marie de la tache originelle parce qu'elle était son épouse. Marie est, parmi les créatures, la seule qui ait mérité d'être appelée mère et épouse de Dieu. L'Esprit Saint opéra en elle, en effet, le mystère ineffable de l'Incarnation : *Spiritus Sanctus superveniet in te.* Voilà pourquoi S. Thomas appelle la T. S. **Vierge le temple du Seigneur, le sanctuaire du** St-Esprit, puisqu'elle fut mère du Verbe par l'opération du St-Esprit.

Posons-nous maintenant une question. Si un homme pouvait, à son gré, se choisir une épouse, loin de la prendre difforme, ne la choisirait-il pas aussi belle que possible ? La réponse ne fait pas de doute. Qui donc oserait soutenir que l'Esprit Saint a agi différemment à l'égard de Marie ? D'ailleurs, n'est-ce pas lui qui s'écrie : « Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a en vous aucune tache. *Tota pulchra es, o Maria, et macula non est in te* » ? Et pour confirmer ce premier témoignage de la pureté de Marie, il ajoute : « Vous êtes semblable, ô Marie, à un jardin fermé. *Hortus conclusus.* Ma sœur, mon épouse, vous êtes semblable à une fontaine scellée. *Fons signatus, soror mea, sponsa.* »

Et Marie, la pure Vierge de Nazareth, fut bien, en effet, ce jardin fermé, cette fontaine scellée où l'ennemi, c'est-à-dire le péché, n'entra jamais. Aussi n'oublions pas que le divin Epoux préféra Marie à toutes les créatures : il l'aima dès le commencement, il l'éleva bien au-dessus de tous les êtres créés, il la combla de tous les dons. Devant cette multiplicité des richesses divines, l'Ange n'avait qu'à s'incliner : « *Ave, Maria, gratia plena.* Je vous salue, Marie, pleine de grâce. »

* *

O Reine immaculée ! je remercie sans cesse notre commun Créateur de ce qu'il vous a préservée de toute souillure. Je crois que le péché n'a jamais effleuré votre âme virginale et je suis prêt à défendre ce glorieux privilège même par le sacrifice de ma vie.

Je voudrais que tout le monde vous connût et confessât que vous êtes cette *belle aurore* toujours illuminée des rayons divins, cette *arche de salut* préservée du commun naufrage du péché, cette *colombe immaculée* apportant au monde le rameau d'olivier de la paix, ce *jardin fermé* qui fit les délices de votre Dieu, cette *fontaine scellée* dont l'ennemi ne troubla jamais les eaux, ce *lis* éclatant de blancheur qui n'a jamais été terni par le souffle corrupteur de l'enfer.

Permettez, ô Vierge sainte, que je chante vos louanges, unissant ma pauvre voix à celle de Dieu lui-même. Vous qui êtes si belle aux yeux du Seigneur, ne dédaignez point de regarder les plaies affreuses de mon cœur. Regardez-moi, ayez pitié de moi, guérissez-moi ! Vous qui, dès le premier instant de votre vie, avez paru pure et sans tache aux yeux de Dieu, ayez pitié de moi qui, né dans le péché, ai depuis mon baptême souillé mon âme... Dieu ne pourra rien vous refuser, à vous qu'il a choisie pour sa fille, sa mère et son épouse ! Vierge immaculée, vous devez me sauver, vous dirai-je avec S. Philippe Néri. Intercédez pour moi auprès de votre Jésus et que par lui et par vous il me soit donné de prendre place parmi les élus. Ainsi soit-il.

POUR LA FÊTE DE SAINT ELOI

Patron des Ouvriers en métaux

(1er décembre)

L'ARTISAN ET L'ÉVÊQUE

Messieurs,

« L'homme, a dit un historien, n'est pas reconnaissant à faux. » Ce n'est pas sans motif valable qu'il donne sa confiance. Or, voilà des siècles que les forgerons vos ancêtres se placent sous la protection de S. Eloi. Pour stimuler notre reconnaissance en l'éclairant, disons quelques mots du genre d'existence de votre saint Patron.

* *

Sa vie, qui s'étend de 590 au 1er décembre 659, a pour théâtre un milieu difficile.

Deux siècles auparavant, S. Martin avait connu encore une société organisée et solide ; mais moins d'un siècle après, l'empire romain s'était effondré : le dernier empereur, bellâtre méprisable, avait fait place sans bruit à Odoacre, chef des barbares Hérules. Vers la même époque, la Gaule du Nord était envahie par les Francs.

Sans doute S. Remi, envoyé providentiellement, avait baptisé Clovis, mais la société était loin d'être chrétienne, loin d'être viable.

Que de ruines à relever ! Le pouvoir central était désarmé ; l'autorité locale se trouvait aux mains des leudes tyranniques et sanguinaires. Mais rendre la justice, relever les travaux publics, le commerce public, regagner les cultures sur les forêts qui ont tout envahi après le désarroi des invasions, grouper les populations pour les rendre capables de se protéger elles-mêmes, fondre dans l'unité les trois branches, romaine, gauloise et franque, rivales et antipathiques, refaire l'organisation juridique de la société : qui en assumera la charge ?

Ce sera l'Eglise, car en ces débuts de civilisation l'Eglise seule est debout ; elle a tenu contre le torrent des invasions ; elle seule est à cet instant la dépositaire de la puissance de régénération morale capable de pétrir la société.

De cette grande œuvre S. Eloi sera l'un des bons et grands ouvriers. Avec lui nommons tout de suite ses amis et contemporains : S. Ouen de Rouen, qui sera consacré le même jour et par le même prélat, et S. Léger d'Autun, dont la rapacité et la cruauté d'Ebroïn feront plus tard un martyr.

La première et la plus grande partie de sa vie se passe dans le monde et dans le monde du travail.

Sa famille était chrétienne et de la banlieue de Limoges. C'est à Limoges que le jeune homme viendra s'initier, près d'un maître réputé, aux travaux de l'orfèvrerie et il ira compléter sa formation professionnelle à Paris.

Vous connaissez l'épisode qui révèle sa valeur technique et sa haute conscience.

Le trésorier royal le charge d'exécuter pour le roi Clotaire II un trône d'or et lui remet le métal nécessaire avec les pierreries. Eloi apporte non pas un, mais deux trônes, pour lesquels avaient largement suffi les matières qu'on lui avait confiées.

« Vraiment, s'écrie le roi, on peut confier à une telle probité tous les trésors du monde ! »

Eloi est nommé intendant des monnaies royales, sans quitter sa profession d'orfèvre.

Ce n'est pas seulement une conscience professionnelle éprouvée qui se révèle en lui, c'est encore l'esprit de mortification et de charité d'un grand chrétien.

Il fait partie de la cour royale ; il y a sa résidence. Après Clotaire, il a la confiance de son successeur Dagobert Ier qui le prend pour confident et conseiller. Eloi répond à ces avances par une sincérité très grande et des conseils de vertu.

La surveillance d'un atelier royal l'amène à faire de fréquents séjours à Marseille ; c'est par centaines qu'il voit descendre des navires les captifs des expéditions franques. Beaucoup n'ont ni fortune ni ressources qui leur permettent de se racheter. Eloi emploie à leur rachat les sommes importantes qui ont été mises à sa disposition personnelle. De plus, son esprit étant aussi large que son cœur, il leur offre ordinairement ou de retourner dans leur pays, ou de demeurer près de lui, ou d'entrer dans un monastère, si tel est leur goût.

Sa générosité est proverbiale ; voici l'adresse qu'on donne de sa demeure :

« La maison devant laquelle vous verrez rassemblés beaucoup de pauvres est celle du Seigneur Eloi » — « environnée de malheureux comme une ruche d'abeilles ».

Il négocie avec la Bretagne une entente qui assujettit dès lors le duché de Bretagne au royaume franc.

Il fait élever de nombreux monastères, dont il sait l'influence civilisatrice, pour le défrichement, la propagation du secret des métaux, la moralisation et la christianisation des Barbares et aussi pour assister les pauvres et les pèlerins.

Il est aussi le logeur des Saints. Dans la basilique de St-Denis, nouvellement construite, il fait la châsse de l'évangélisateur de Paris, puis de l'évêque S. Germain, contemporain et protecteur de sainte Geneviève, celles de S. Martin et de S. Brice à Tours.

Dieu veut alors s'attacher plus complètement une si belle activité. Eloi est appelé à la prêtrise : il quitte la cour au commencement du règne de Clovis II et peu après, en 640, il est promu au siège de Noyon.

Ce n'est pas un poste de tout repos, car cet évêché s'étend jusqu'à la mer du Nord et comprend des peuplades entièrement barbares. L'ancien orfèvre royal se fait missionnaire et son zèle le pousse jusqu'en Scandinavie, c'est-à-dire en Danemark et en Norvège. Là il continue l'œuvre de S. Martin et de S. Remi et fonde de nombreux monastères.

Il mourut après 19 ans de cette vie de rude apostolat, vénéré des populations pour sa bienfaisance et ses miracles, vénéré des grands, en particulier de la régente sainte Bathilde, pour l'ascendant de ses vertus.

* *

Voilà, m. f., quelques traits du portrait moral de l'ouvrier et artiste consciencieux, du grand évêque, du missionnaire intrépide qui, depuis bien des siècles, est le Patron de votre corporation.

Vous avez lieu d'en être fiers, car dans sa personne il glorifie le travail comme il glorifie l'Eglise.

Sans doute vous n'attendez pas de vos prêtres qu'ils reproduisent littéralement l'imitation de S. Eloi et qu'avant de ciseler les âmes ils aient manié les outils qui façonnent les métaux.

Sans doute encore, grâce à Dieu, la société n'est pas dans le même état de désorganisation et de chaos anarchique qu'au temps des Mérovingiens.

Et pourtant, comme nos finances nationales se trouveraient bien d'avoir été et d'être aux mains d'une conscience pleine de délicatesse et de justice comme celle de S. Eloi !

Et malgré ses prétentions à la laïcité, sa guerre à l'idée religieuse, comme notre Patrie aurait besoin de ces forces morales de dévouement désintéressé qui sont le patrimoine de l'Eglise depuis les siècles de S. Martin et de S. Eloi !

Ce n'est qu'autour du Christ et de sa loi d'amour que se refera l'unité nationale si compromise par l'esprit de classe et les divisions des partis.

Demandez à S. Eloi, qui a su travailler avec tant d'habileté à unir dans une même âme les tendances des trois groupes de population si divergents, Romains, Gaulois et Francs, qu'il travaille encore à l'unité de la Patrie.

Implorez aussi sa protection pour le monde du travail : que sa charité qui a adouci tant de souffrances nous épargne ces crises de production qui engendreraient la misère.

Enfin, obtenez de ce modèle des artisans le sens de la grandeur chrétienne et de la noblesse du travail. L'une des meilleures manières de servir la Patrie n'est-elle pas, comme on l'a dit, de produire plus et de consommer moins ? Travailler, n'est-ce pas s'associer à l'action de Dieu ? Par delà le métal et la matière inerte, la raison et la foi découvrent l'intelligence et la bonté de Dieu qui a préparé ce métal pour l'utilité et le service de l'homme : c'est donc continuer en quelque sorte l'œuvre et la pensée du divin Créateur.

Mais c'est aussi s'associer au travail du Christ Rédempteur et de ses bons serviteurs les Saints. Pendant 30 ans le Christ a vécu de ces journées de rude labeur. Pendant 50 ans un S. Eloi a connu les peines et les angoisses de l'artiste. C'est par son travail que le Sauveur a commencé de racheter le monde et de quels mérites n'est pas enrichi le travail de l'ouvrier chrétien qui offre à Dieu ses sueurs et ses fatigues !

C'est enfin s'acheminer vers l'éternel repos : car là est le terme assuré de tout travail chrétiennement entendu ; par la conscience professionnelle, par la confiance en Dieu, par la sanctification du dimanche, obtenons de Dieu, l'éternel Ouvrier, le repos dans la paix et la joie promises à ceux qui peinent. Ainsi soit-il.

POUR LES DIMANCHES DE L'AVENT

I

LE JUGEMENT DERNIER

Dominus egredietur de loco suo, ut visitet iniquitatem habitatoris terræ.

Voici que le Seigneur sort de sa demeure pour visiter l'iniquité des habitants de la terre.

(Is., xxvi, 21).

Mes frères,

La Sainte Ecriture nous décrit deux avènements de Notre-Seigneur dans le monde ; elle nous les propose, l'un et l'autre, comme les deux grands objets de notre foi et le solide fondement qui supporte, pour ainsi dire, toute la religion chrétienne. Le Fils de Dieu, descendu une première fois sur la terre, dans le mystère trois fois adorable de son Incarnation, apparaîtra une fois encore au milieu des générations humaines, au jour redoutable de son jugement universel.

Remarquez cependant les différences qui caractérisent ces deux avènements. Dans le premier, celui que le temps de Noël, dans lequel nous entrons, a pour but de commémorer, Jésus vient au monde comme un charitable bienfaiteur qui, ému du triste état où le genre humain est réduit, se penche vers lui pour examiner ses plaies, les cicatriser et les guérir. Dans le second, au contraire, il se présentera dans tout l'éclat de sa majesté, dans tout l'appareil de sa puissance et sous le visage d'un juge sévère.

Dans son premier avènement, Jésus a « visité » les iniquités des hommes afin de les effacer ; dans le second il viendra pour les punir d'un châtiment éternel. Parlant de son premier avènement, il dit lui-même : « Voici que votre roi descend vers vous plein de tendresse et de mansuétude » (Math., xxi, 5). Décrivant la majestueuse et terrible solennité du second, dont le châtiment de Jérusalem était l'image, il nous crie par son prophète : « Je vais donner libre cours à ma colère contre toi... je te jugerai selon tes actes et je châtierai tous tes crimes ; mon œil ne t'épargnera point et je n'aurai aucune pitié ;... vous saurez alors que je suis le Dieu qui frappe » (Ez., vii, 8-9).

C'est de cet avènement de terreur, de ce jugement de Dieu qui terminera un jour la série des siècles et des générations, que je veux vous entretenir. La Sainte Eglise le rappelle dans l'évangile d'aujourd'hui comme le sujet le plus capable d'exciter et d'enflammer le zèle des fidèles dans l'observation intégrale des commandements de Dieu et la pratique des vertus chrétiennes. Entrons donc, m. f., dans l'esprit de l'Eglise, et, nous transportant par la pensée à ce jour où Dieu prononcera sur l'humanité tout entière son jugement plénier et irrévocable, considérons un chrétien infidèle aux préceptes de l'Evangile, comparaissant devant ce redoutable tribunal pour y être condamné.

1° Le chrétien examiné au tribunal de Dieu *sera jugé sur un grand nombre de points ;*

2° Le chrétien condamné au tribunal de Dieu *sera puni avec une inexorable rigueur.*

Telles seront les deux considérations qui occuperont notre esprit durant cet entretien. Mais avant de le commencer, jetons un regard suppliant vers Marie, la douce Vierge qui, en ce jour de deuil et de colère, sera notre seule défense.

I

Durant le cours de cette vie mortelle, les hommes vivent dans des conditions inégales de fortune, de talent, d'honneur. Mais, au jour du jugement, ils ressusciteront tous et se trouveront tous placés sur le pied d'une égalité complète et absolue. L'ange du Seigneur ne dira pas : « Levez-vous, riches et pauvres, peuples et rois, » mais : « Levez - vous, morts ». Tous les autres titres seront anéantis ; la mort aura tout égalé. « Morts de tous les siècles, levez-vous », criera l'ange d'une voix impérieuse, et tous se lèveront. « Paraissez au tribunal de Dieu, » ajoutera-t-il, et tous s'y rendront.

Au pied de ce redoutable tribunal, le rang des préséances ne sera déterminé ni sur la pompe des funérailles ni sur l'épitaphe de la tombe ni sur la richesse du monument élevé dans le champ du repos ni sur l'antiquité parmi les morts. « En ce jour, dit l'Ecriture, Dieu seul sera grand et puissant, et à ses pieds tous les hommes, rois ou esclaves, seront également faibles et petits. »

Je me trompe. Au milieu de cette immense multitude, le regard du souverain Juge s'arrêtera de préférence sur les chrétiens qu'il considérera avec une plus minutieuse attention, et sa justice les traitera avec une plus implacable sévérité. Ce titre de chrétien que nous oublions si souvent et qui, dans nos appréciations sur les hommes et les choses, n'entre presque jamais en ligne de compte, est néanmoins le seul qui nous accompagnera au-delà du tombeau, le seul qui nous méritera une gloire spéciale, si nous l'avons honoré par l'éclat de notre vie. Mais il sera aussi celui qui nous désignera spécialement à la colère du Juge, si nous n'avons pas élevé notre conduite à la hauteur de la sublime dignité qu'il exprime.

Au jour du Jugement, les païens et les infidèles se lèveront contre les chrétiens lâches et paresseux qui, faisant profession d'une religion sainte, n'en auront cependant tiré aucun fruit, soit pour fuir le vice, soit pour pratiquer la vertu.

— Je t'avais appris dans mon Evangile, dira le Souverain Juge au chrétien infidèle, je t'avais appris que ma religion était celle des parfaits et que, par suite, si ta justice et ta vertu n'étaient pas supérieures à celles des Juifs et des païens, l'entrée de mon ciel te serait à jamais interdite. Aussi je t'avais proposé des devoirs plus relevés, plus excellents, plus saints que ceux qui étaient imposés au reste des hommes. Je t'avais prescrit l'humilité, le détachement des biens de la terre, la pureté du cœur, le pardon des injures, la charité fraternelle. Je voulais que par toutes ces marques, et surtout par l'union fraternelle indivisible, les chrétiens fussent distingués entre toutes les nations. Je voulais, en un mot, que le véritable chrétien fût un homme sans reproche devant Dieu et devant les hommes. Ma loi t'indiquait la voie qui mène à cette perfection ; ma grâce te communiquait la force d'y marcher. Tu pouvais et tu devais être un homme parfait, et tu es resté enlisé dans la fange du péché.

Je t'avais dit : N'attache pas ton cœur à la terre, à ses richesses, à ses plaisirs, et tu n'as soupiré qu'après l'or et les jouissances acquises au prix de l'or. Je t'avais dit : Quiconque, enflé d'une sotte vanité, aspire à être le premier sur la terre, s'expose à être le dernier au royaume du ciel... et en tout lieu, en toute rencontre, par toutes sortes de moyens, tu as brigué et ambitionné la première place.

Je t'avais dit : Aime ton frère plus pauvre que toi, au nom de cette compassion infinie qui m'a fait apitoyer sur ton malheureux état... et la voix de l'indigence a cherché vainement à attendrir ton cœur, ce cœur où des sentiments de haine, de vengeance, de mortelle jalousie, bouillonnaient tumultueux et violents, comme les vagues d'une mer en furie. Ah ! qu'as-tu fait des lumières de mon Evangile ?

En certaines occasions, il est vrai, tu as accompli quelques actes de vertu ; tu t'es mis au-dessus de la vengeance, au-dessus de l'intérêt et du plaisir ; tu as oublié les injures et pardonné les offenses. Les hommes ont applaudi à cette conduite, si chrétienne en apparence, mais quels motifs la déterminaient ? A peine si la pensée de ma religion et de ses préceptes est entrée en ligne de compte dans le bien que tu pratiquais. Tu as été secourable, oui, mais par ostentation ou par un sentiment de compassion naturelle, non par charité. Tu as observé les règles de la tempérance chrétienne, oui, mais par amour de la santé et non par déférence aux préceptes de mon Eglise. Tu as oublié les affronts, oui, mais pour faire parade de ta grandeur d'âme plutôt que par esprit de conformité à mes exemples et d'obéissance à ma parole. Encore une fois, je te le demande, quelle utilité as-tu retirée de mes enseignements, de ma vie, de ma mort ?

Voilà, m. f., l'acte d'accusation que dressera contre nous le Souverain Juge. Eclairés par les lumières de l'Evangile, comblés des dons les plus précieux de la grâce, nous aurons pratiqué tout au plus les mêmes vertus que les peuples infidèles et païens, sans éviter le vice ni fuir le péché avec plus de soin...

Bien plus, sur certains points la condition du chrétien est pire que celle du païen.

Il y a, j'en conviens, des péchés communs, dont nous aurons à rendre compte comme eux ; je n'examine pas si, dans les cœurs chrétiens, il y a moins de charité, moins d'honneur, moins de délicatesse et plus d'égoïsme, plus de bas instincts que dans les cœurs des infidèles que l'Evangile n'a pas façonnés. J'examine moins encore si les femmes, chez

les nations infidèles, se permettent dans leurs habillements plus de ruineuses profusions, plus de licence, plus d'immodestie que les femmes chrétiennes... Sur tous ces points, l'examen du Souverain Juge confondra les chrétiens et les infidèles, et si le châtiment est plus sévère pour les enfants de l'Eglise, l'interrogatoire ne sera pas plus minutieux.

Mais il y a malheureusement des péchés trop communs parmi les chrétiens et à peu près inconnus chez les infidèles.

Vois-tu, nous dira le divin Juge, vois-tu ce païen, ce juif, ce mahométan ? Chaque fois qu'ils entraient dans leur temple pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux, leur silence était inviolable, leur attention soutenue, leur maintien plein d'un saint respect,... et toi, en présence de mon tabernacle, à côté de l'autel où je m'immolais pour expier tes crimes, tu discourais librement de tes affaires, de tes plaisirs et même de tes passions. Ce païen, ce juif, ce mahométan ne se rendaient au temple que pour prier, pour gémir, pour marquer à la divinité leur crainte et leur soumission,... et toi, tu n'y allais, souvent, que pour voir ou pour être vu, pour me dérober jusqu'au pied des autels les regards et même les cœurs de ceux pour qui j'avais répandu toutes les gouttes de mon sang. Ce païen, ce juif, ce mahométan consacraient invariablement toute la durée des jours de fête à chanter les louanges de la divinité, à s'instruire des devoirs de la religion, à la pratique des œuvres saintes,... et toi, tu distinguais à peine le saint jour du dimanche d'un jour ordinaire, tu le profanais par l'accomplissement des mêmes œuvres serviles qui, durant la semaine, formaient ton occupation habituelle. Si tu te déterminais à observer le repos solennel que je t'avais prescrit, tu faisais un partage sacrilège de ces heures saintes entre le jeu, la chasse, les festins, les conversations ou les promenades oisives et quelquefois criminelles, en te réservant à peine le temps d'assister à une courte messe basse.

Dans le plan de ma Providence, chaque maison chrétienne devait être un sanctuaire d'où s'élèveraient chaque jour, vers mon trône, les accents d'une fervente supplication. Or, quelle était la physionomie de la tienne ? L'étranger qui entrait pour la première fois sous le toit hospitalier de ce païen, de ce juif, de ce mahométan, découvrait tout d'abord, à une place d'honneur, les objets religieux dont la présence indiquait combien le souvenir de la divinité était précieux aux membres de cette famille. Mais à quel signe pouvait-on reconnaître que ta maison était la demeure d'un chrétien ? Occupait-elle une place d'honneur, était-elle visible à tous les yeux, l'image de ma croix qui te racontait l'immensité de mon amour ? Conservais-tu pieusement ce crucifix sur lequel ton père et ta mère avaient fixé leur dernier regard et déposé leur dernier baiser, ce crucifix dont la vue aurait consolé ton angoisse et raconté à tes fils les vertus de leurs ancêtres ? A quelle place se trouvait l'image de ma Mère, à qui l'œuvre de ta rédemption avait coûté trente-trois ans de larmes et de douleurs ? Ah ! les murs de ta demeure n'offraient aux regards que des images profanes, licencieuses, répugnantes peut-être.

Et quelles étaient les conversations au sein de ta famille ? On y parlait de plaisirs, de bonne chère, d'argent, de jeu, de toilettes, de modes. On y contait les aventures d'autrui, surtout si elles étaient peu édifiantes. Une parole de piété ? jamais, si ce n'était peut-être pour pointiller sur la religion, ses cérémonies, ses prêtres, pour se railler de la dévotion et de ceux qui en donnent les marques.

Quelles étaient les habitudes qui réglaient tes actes journaliers ? On pouvait sans doute déterminer les heures que chacun des membres de ta famille consacrait au travail, au repos, aux amusements ou entretiens frivoles ; par contre, à quelle heure ils s'agenouillaient pour prier, à quelle heure le père et la mère enseignaient à leurs enfants les principes fondamentaux de la religion, ni les hommes ni les anges ni moi ne l'avons jamais su...

Mais alors, que font la plupart des chrétiens de l'Evangile de Dieu, de ses lumières, de ses enseignements, de ses grâces ? Pour eux l'Evangile est un livre fermé ; les sacrements sont des sources de grâces depuis longtemps taries. Que dis-je ? non seulement ils rendent la religion inutile par leur paresse, mais encore ils l'outragent par le peu d'estime qu'ils en font ; ils la dédaignent et la méprisent ; ils méconnaissent à la fois et son utilité et sa grandeur.

C'est en vain que Notre-Seigneur leur crie : « Je rougirai devant mon Père de celui qui aura rougi de moi devant les hommes », la plupart des chrétiens de notre époque rougissent de lui et de sa religion ! Ils en rougissent en tout lieu, en tout temps, devant toutes sortes de personnes. Ils en rougissent en public, car une régularité trop parfaite attiserait les railleries des méchants. Ils en rougissent dans la vie privée, car leur maison serait trop sombre si la piété y était trop solidement établie. Ils en rougissent dans les plaisirs, car la voix du remords s'élèverait trop prompte et trop puissante. Ils en rougissent dans les affaires, car il ne faut pas se montrer délicat jusqu'au scrupule. Etrange aveuglement ! ils tremblent sous le regard d'un homme mortel et ils ne craignent pas le grand Dieu dont l'inexorable justice tirera bientôt une éternelle vengeance de leurs dédains et de leurs mépris.

Dans quels malheureux temps sommes-nous donc condamnés à vivre ? Durant les trois premiers siècles de l'Eglise, alors que se dire chrétien était un crime capital, on a entendu d'innombrables légions de vierges magnanimes, d'enfants et de vieillards généreux, crier aux oreilles de leurs bourreaux : « Je suis chrétien, prenez ma vie, mais laissez-moi mon Dieu » ; et lorsque l'Eglise a marqué son existence par 19 siècles de bienfaits, c'est dans le sein de notre famille, au milieu de nos amis baptisés et chrétiens, que nous rougirions de nous avouer et de paraître fidèles ! — Du nord au midi, de l'est à l'ouest, toute la France est chrétienne et on n'oserait pas se montrer et se dire chrétien !

Quand le Fils de Dieu paraîtra sur les nuées du ciel pour juger ce monde, croyez-vous que ce mépris

public de sa religion ne sera pas écrit en tête de l'acte d'accusation dressé contre l'immense majorité des chrétiens ? Vous avez rougi de mon Evangile, leur dira Jésus, vous avez eu honte de moi ; allez, maudits, allez au feu éternel, car à votre tour vous me faites honte. Oui, je suis confus devant les païens d'avoir prodigué tant de grâces et répandu tant de sang pour des ingrats. Je suis confus devant mon Père de vous avoir choisis pour les cohéritiers de son royaume, vous êtes vraiment trop indignes. Allez, je ne vous connais pas ; vous êtes effacés de ma mémoire, parce que vous l'êtes de mon cœur. Vous avez eu honte de moi sur la terre, mais mon heure est venue ; à moi maintenant de vous diffamer et de vous couvrir de honte devant l'univers tout entier. « *Mihi vindicta, ego retribuam* » (Rom., XII, 19).

II

L'apôtre S. Paul, développant devant les fidèles de la primitive Eglise les rigueurs du jugement dernier, leur disait qu'il était vraiment effroyable de tomber entre les mains du Dieu vivant. Mais si la justice divine est impitoyable pour tous les pécheurs, sans distinction de race ni de condition, nous apprenons cependant de la Sainte Ecriture qu'elle s'exercera sur les chrétiens avec une rigueur encore plus inexorable.

Dieu, nous enseignent nos saints Livres, est extrêmement jaloux de sa gloire ; il ne peut souffrir qu'aucune de ses créatures lui en dérobe la moindre parcelle. Aussi chaque profanation amène-t-elle fatalement sur la tête des coupables un sévère châtiment. Néanmoins, suivant la judicieuse remarque de Tertullien, Dieu qui, par sa nature, est infiniment bon et miséricordieux, ne déploie toute l'étendue de sa justice qu'à regret et comme contraint par la révolte de ses créatures. Autant l'exercice de la bonté lui est volontaire, autant celui de la justice est forcé.

Si cependant la vengeance divine frappe des coups si terribles, même quand la bonté tempère les rigueurs de la justice, dans quel abîme de douleurs ne précipiterait-elle pas les coupables, si la justice s'exerçait en dehors de la douce influence de la bonté, si la bonté elle-même se convertissait en rigueur pour enflammer le zèle de la justice ? Or il est des circonstances où Dieu exerce cette dernière non seulement avec indifférence, mais encore avec joie, des circonstances où sa bonté infinie excite la justice à frapper des coups toujours plus terribles, des circonstances où la justice obtient son effet plénier. Ouvrons la Sainte Ecriture.

Lorsque Moïse eut proclamé la Loi devant le peuple d'Israël rassemblé au pied du Sinaï et qu'il eut développé la double série des bénédictions attachées à son observance et des malédictions qui suivraient fatalement toutes les infractions, il ajouta : « N'oubliez jamais que si, un jour, vous vous sépariez du Seigneur par un abandon volontaire, complet, définitif, Dieu, qui a mis toutes ses complaisances à vous bénir et à vous faire prospérer parmi tous les peuples, Dieu, dis-je, devenant votre ennemi, mettrait pareillement toute sa joie, tout son bonheur, tout son plus intime contentement à vous broyer, à vous triturer, à vous abîmer dans un océan de calamités inouïes. *Sic lætabitur disperdens vos atque subvertens* » (Deut., XXVIII, 63).

Y a-t-il, m. f., dans la Sainte Ecriture une parole qui soit plus terrifiante que celle-là ? Oui. C'est le raisonnement que faisait l'apôtre S. Paul aux premiers fidèles et que nous lisons dans l'épître aux Hébreux : « Si celui qui viole la loi de Moïse, y est-il dit, est impitoyablement condamné à la mort, quels supplices encore plus sévères ne mérite pas celui qui foule aux pieds le Fils de Dieu, qui tient pour profane le sang de l'alliance par lequel il avait été sanctifié et qui outrage l'Esprit de la grâce ? » (Hébr., X, 28-29).

Ainsi, au jour du Jugement dernier, Dieu exercera sa justice, mais elle sera tempérée par la bonté à l'égard des infidèles, des païens, de ces nations malheureuses qui vécurent en dehors des pures clartés de l'Evangile. Au contraire, les rigueurs de sa justice, que la bonté méprisée et outragée rendra plus sévère encore, s'appesantiront sur les chrétiens, membres de son Eglise. Pourquoi cette différence ? L'Evangile nous en donne la raison : « Malheur à vous, s'écriait un jour Notre-Seigneur, malheur à vous, cités de Corozaïn et de Bethsaïda, car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'elles auraient fait pénitence sous le cilice et la cendre » (Math., XI, 21). Ces paroles trouvent facilement leur application aux individus eux-mêmes.

Dans ce jour d'universelle épouvante, les infidèles éprouveront les rigueurs de la justice parce que leurs crimes furent volontairement commis et pleinement délibérés ; cependant ils n'auront pas méconnu entièrement l'amour infini de Dieu, car ils ne soupçonnèrent pas ses paternelles tendresses et n'en eurent pas des témoignages aussi manifestes et aussi multipliés que le peuple chrétien. C'est pourquoi, puisque Dieu n'aura pas épuisé à leur égard tous les trésors de son cœur, il ne leur refusera pas un regard de compassion, même dans l'exercice de son inexorable rigueur. Ces infortunés, quoique chargés de crimes, ne seront cependant pas indignes de toute miséricorde.

Mais le chrétien, par son péché, surtout par son obstination dans le péché, n'a pas tant offensé la justice que blessé le cœur de Dieu. Il a dédaigné son amour et l'a insulté, il en a rendu stériles les plus insignes prodigalités. Dès lors, comment pourrait-il espérer que l'amour atténuera les rigueurs de la condamnation ?

« Il est impossible, dira Notre-Seigneur, de témoigner à ses amis plus d'amour qu'en s'offrant pour eux aux horreurs d'un supplice ignominieux. Pour toi, j'ai expiré sur un gibet entre deux scélérats, sous les yeux de la plus tendre des mères. Mon cœur n'était pas encore satisfait : je me suis donné à toi en nourriture. Et tu as méprisé ma mort, tu as profané mon Eucharistie. Toutes les gouttes de mon sang ont coulé pour toi sur le Golgotha, tu

les as toutes dédaignées. Ah ! mon cœur est desséché, il est désormais de bronze pour toi. C'est fini, tu as épuisé l'amour, tu n'as plus droit qu'à la justice. Elle va t'accabler. Retire-toi, maudit... va-t-en au feu éternel ! »

« Faites du bien à vos ennemis, disait S. Paul aux premiers fidèles, ces bienfaits seront comme des charbons ardents que vous amoncellerez sur leur tête » (Rom., XII, 20). De même, chacune de ces grâces que Dieu nous prodigue et que nous rendons stériles, est comme un charbon ardent qui nous brûlera durant les siècles des siècles. Vous recevez l'Eucharistie avec des dispositions saintes : elle est un pain de vie. Vous la recevez dans un cœur souillé : elle est un poison. Vous accueillez la grâce : elle augmente votre vie surnaturelle. Vous la rejetez : elle vous tue. Et voilà pourquoi toutes ces divines sources de grâces qui nous communiquent présentement la vie surnaturelle, seront changées, au jour du Jugement, en causes d'implacables châtiments.

Alors, pour me servir du texte de l'Evangile, alors s'élèvera contre le pécheur baptisé cette reine de l'Orient qui entreprit autrefois le voyage de Jérusalem, pour entendre les oracles d'une sagesse toute divine qui tombaient des lèvres de Salomon. Contre le chrétien infidèle elles se lèveront, ces villes si rigoureusement traitées autrefois par la colère divine : Ninive et Babylone, Sodome et Gomorrhe, et elles diront : « Nos crimes furent monstrueux... c'est à juste titre que nous sommes devenues les victimes des châtiments divins. Mais si nos fils et nos filles avaient passé les années de leur enfance dans la vivifiante atmosphère d'une maison religieuse, environnés des soins maternels de ces âmes d'élite dont essayer de faire les éloges serait entreprendre le panégyrique de la vertu ; si nos fils et nos filles avaient eu, une fois seulement dans leur vie, le bonheur de s'agenouiller à la Table sainte pour s'y nourrir du Pain des anges qui est aussi le Pain des forts... ah ! les mauvais instincts de leur nature ne se seraient pas développés avec cette déplorable énergie. Mais toi, toi, élevé dans la pureté et l'innocence, toi, nourri de l'Eucharistie, tu t'es souillé des mêmes excès et t'es complu dans la même boue... Parle, parle, qu'as-tu à dire pour ta justification ? »

Que dis-je ? Satan et ses anges rebelles s'élèveront contre le chrétien infidèle et ils diront : « Notre crime est le plus grand qui ait jamais souillé les œuvres de Dieu ; il est plus hideux que les prévarications de Babylone, les crimes luxurieux de Sodome, le parjure de Judas, mais il fut le premier. Si Dieu nous eût manifesté par quelques exemples la rigueur de ses châtiments ; si nous eussions vu la terre entière abîmée dans les eaux du déluge ; surtout si nous avions contemplé le Fils de Dieu mort sur son infâme gibet par amour pour nous, la reconnaissance et la crainte auraient excité notre vigilance et maintenu notre fidélité. Et toi, tu as endurci ton cœur et contre les sévérités connues de la justice et contre les prévenances non moins connues de l'amour de ton Dieu. Parle, parle, qu'as-tu à dire pour ta justification ? »

Quels seront alors l'effroi et le désespoir de ce chrétien ? Si, au milieu des ombres de la nuit, tandis que le lion dévore sa proie dans les sombres profondeurs de la forêt qu'il ébranle de ses rugissements, le voyageur attardé et égaré dans le labyrinthe des bois se sent défaillir sous l'étreinte d'une angoisse inexprimable et d'une mortelle terreur, quelle ne sera pas l'épouvante du chrétien damné, quand il n'apercevra plus au-dessus de sa tête que la face irritée du Souverain Juge, dont la voix tonnante fulminera le foudroyant anathème : « Allez, maudit, au feu éternel. »

« Où fuirai-je ? » s'écriait David, « où fuirai-je pour me soustraire à ses regards ? » Au jour du jugement, nul endroit ne sera ni assez caché ni assez reculé pour nous offrir un asile protecteur contre la colère divine. Le feu éternel, la privation de Dieu, le paradis perdu... Faudra-t-il que cette épouvantable destinée soit la nôtre ? Obligerons-nous le Seigneur à nous couvrir de tant de honte, pour nous jeter ensuite, comme des sarments desséchés, dans les brasiers de l'enfer allumés par sa colère ? Serons-nous assez téméraires pour nous exposer à cet irrémédiable malheur ?

* *

Un jeune homme de noble race, ayant appris la vie merveilleuse que menait au désert S. Antoine, le patriarche des solitaires en Orient, courut se ranger sous sa discipline pendant quelques mois, puis il revint dans son pays reproduire sous les yeux de ses concitoyens ravis les austères exemples dont il avait été le témoin et dont il voulait être désormais l'imitateur. Cette vie prodigieuse, commencée à quinze ans, se prolongea jusqu'aux limites d'une vieillesse avancée. Et qui le croirait ? Malgré tout ce qu'elle rappelait de vertu à celui qui l'avait menée, ce vieillard auguste, se voyant sur le point de mourir, trembla un instant à la pensée des terribles jugements de Dieu. Mais cet effroi ne fit qu'effleurer son cœur et les assistants pressés autour de sa couche pour recueillir ses dernières paroles l'entendaient se répéter avec force : « Mon âme, sors de ce monde, que crains-tu ? Il y a soixante-dix ans que tu sers Dieu et tu trembles à l'approche de la récompense ? » Cet homme était S. Hilarion.

Nous aussi, m. f., comme ce grand solitaire, nous pourrons être saisis, sur notre lit de mort, par la crainte du jugement de Dieu. Voulons-nous avoir le droit de nous rassurer comme lui ? Pénétrons-nous dès à présent d'une salutaire terreur, au souvenir du redoutable tribunal. Que l'aspect lointain de ce feu qui doit précéder le grand Juge et nous éprouver nous-mêmes, nous inspire la sage précaution de ne rien lui laisser à dévorer. Changeons en nous tout ce qui a besoin de réforme et alors nous n'aurons point de crainte. « Je comprends, disait S. Augustin, je comprends que la paille tremble à l'approche du feu, mais pour l'or il en est autrement. »

Soyons de l'or au lieu d'être de la paille, c.-à-d. soyons des chrétiens dans toute l'acception du mot, et nous aborderons alors d'un œil tranquille le creuset où doit être jetée notre vie.

Et si, malheureusement, nous nous sommes rendus coupables, ne nous décourageons pas, levons nos regards vers le ciel. Je suppose que tout à l'heure, au sortir de ce temple, je rencontre un enfant tout en larmes et que je l'entende me dire : « J'ai désobéi à mon père ; dans sa colère il voulait me frapper, mais je me suis enfui... et je n'ose plus retourner à la maison dans la crainte qu'il ne réalise ses menaces » ; je lui répondrais alors : « Ne pleure plus, voici un moyen infaillible de calmer ton père et de lui faire oublier ta désobéissance. Retourne à ta maison, entre sans que personne t'aperçoive et, avant que ton père ait pu soupçonner ton approche, jette-toi à son cou et embrasse-le bien fort. La colère d'un père, si violente soit-elle, ne résiste jamais à l'effusion de tendresse de son enfant. »

Tant que nous vivons sur cette terre, Dieu est pour nous un père et nous sommes tous devant lui comme de petits enfants. Dès lors, les menaces de sa colère irritée par vos désobéissances vous effraient-elles ? Allez, vous dirai-je avec S. Augustin, « allez vous jeter dans les bras et sur le cœur de votre Dieu. *Si vis fugere a Deo, fuge ad Deum.* » Protestons-lui que désormais nous voulons l'aimer de tout notre cœur, que désormais nous serons fidèles à garder ses commandements, que nous nous efforcerons d'être dignes de ce titre de fils qu'il nous accorde... et Dieu oubliera nos ingratitudes, nos offenses, nos froideurs passées. Il nous rendra tout son amour et avec lui l'espérance fondée de posséder un trône dans son royaume du Ciel. Ainsi soit-il.

AUX ENFANTS DE MARIE

XXXI

LA VERTU DE DOUCEUR

Parmi les vertus que N.-S. Jésus-Christ a mises au rang des béatitudes, il en est une dont la pratique est fort estimée : c'est la douceur.

I

La douceur est la vertu qui demande de nous peut-être le plus de générosité.

On peut avoir naturellement un tempérament qui ne s'émeut de rien et s'accommode de tout ce qui se présente : on n'a pas pour cela la douceur. Celle-ci a pour objet de réprimer au fond de l'âme toutes les vivacités que la colère peut y exciter.

Posséder la douceur telle que Jésus-Christ nous la demande, c'est par exemple, en des circonstances de lieux ou de personnes dont on souffre, dominer l'impression que l'on ressent, sans laisser transparaître au dehors ni aigreur ni impatience.

Vous auriez bien des prétextes pour exhaler votre mécontentement au sujet de tant de choses qu'il vous faut supporter de la part d'un voisinage importun ou même de la famille ; mais si, en toutes ces occasions et à l'égard de ceux qui vous contristent, vous mesurez vos paroles, vous usez de bonté, de condescendance, d'aménité, vous avez la douceur.

Dieu a pris soin de placer souvent vis-à-vis l'une de l'autre les natures les plus opposées : c'est afin de nous donner le moyen d'acquérir des mérites abondants et d'assouplir notre caractère. Loin donc de céder à nos antipathies, nous pratiquerons la douceur si non seulement nous supportons ceux qui nous déplaisent, mais encore nous leur témoignons de l'affabilité, nous les aimons et nous dévouons pour eux s'il le faut.

Il y a dans la pratique de la douceur le sacrifice le plus personnel et le plus constant. Si pour certaines vertus l'occasion est plutôt rare, la douceur, elle, est une vertu de tous les temps, de tous les lieux et de tous les moments de la vie : car tant que nous vivons nous avons avec les autres des rapports nécessaires, même pour les moindres choses : c'est pourquoi sans cesse nous incombe l'obligation de conserver une humeur toujours égale dans nos paroles comme dans notre manière d'agir. Ce don exquis de la douceur jaillit quelquefois de la bonté inaltérable des sentiments du cœur, on sait sans effort extérioriser cette bonté, en rendant ses paroles, comme ses moindres démarches, aimables, prévenantes. Mais, le plus souvent, cette vertu est le résultat d'un effort considérable, et pour être bons et accueillants envers tous, nous avons dû fouler aux pieds nos goûts les plus chers et triompher de notre égoïsme.

II

N'allons pas croire que les saints ont vécu dans un milieu plus facile que le nôtre et qu'il leur était loisible de faire le bien sans combat. Je nommerai seulement S. François de Sales. Peut-être S. François de Sales est-il celui qui a le mieux reproduit, pour la perfection de la douceur, l'exemplaire adorable qui est N.-S. Jésus-Christ. La douceur résume en quelque sorte toute sa vie, elle en est le trait saillant, elle reste le parfum de sa doctrine et de ses œuvres. Sous l'influence de cette vertu, son âme rayonnait de bonté. La douceur, gravée en quelque sorte sur sa physionomie, se traduisait au dehors par l'affabilité des manières et du langage, comme elle semble avoir dicté toutes les pages qu'il a écrites.

Cependant cette vertu n'est point née avec lui : il avait au contraire un tempérament vif, irascible, impatient. Mais à force de vigilance et de combats, il vint à bout de maîtriser son humeur jusqu'à devenir le plus doux des hommes. Après avoir travaillé pendant vingt ans « à acquérir un peu de douceur, goutte à goutte, comme la rosée, dans le vase de son pauvre cœur [1] », il n'avait plus que des paroles agréables, convertissait les hérétiques par l'ascendant de ses procédés, finissait par s'insinuer dans les âmes les plus inaccessibles pour en calmer l'irritation. C'est pourquoi, si l'on voulait avoir une idée de Jésus « conversant sur la terre avec les hommes », il n'y avait qu'à se représenter l'évêque de Genève.

[1] S. François de Sales, *Lettre à sainte Chantal.*

A son exemple, nous saurons faire bon visage à tous. Il ne faut pas l'oublier : par nos défauts nous devenons l'un pour l'autre une épreuve ; les antipathies instinctives et les répugnances d'humeur sont ainsi une sorte d'antagonisme et tiennent une large place dans notre vie ; mais n'est-il pas juste que nous soyons indulgents et doux à l'égard d'autrui, quand, le plus souvent c'est le même fardeau que nous avons à lui imposer dans nos relations mutuelles ?

« Plus fait douceur que violence, » ainsi s'exprime un proverbe dicté par la sagesse populaire. La Fontaine, qui était le bon sens personnifié, a développé ce proverbe en une fable où il imagine un pari s'engageant entre l'Aquilon et le Soleil, au sujet d'un voyageur qu'il s'agissait de dépouiller de son manteau. Avec la violence du vent, le voyageur serra plus étroitement son manteau autour de sa taille, mais au premier rayon de soleil qui perça le nuage, ce manteau lui tomba des épaules. C'est l'image de l'efficacité que possède un rayon de douceur pour apaiser autour de nous toute prévention, toute animosité, et pour conquérir les cœurs.

* *

Gardez toujours dans vos manières quelque chose de doux, de tranquille. L'idéal serait pour vous d'arriver à régner en maîtresses sur ces mouvements spontanés qui d'ordinaire échappent à l'empire de la volonté, malgré l'effort d'une vertu éprouvée. Toujours disposées à pardonner, à bénir, à supporter avec une docilité patiente, cherchez à imiter la mansuétude divine qui, loin de foudroyer le coupable, continue à lui prodiguer les bienfaits et lui laisse le temps du repentir.

POUR UNE RÉCEPTION D'ENFANTS DE MARIE

EXCELLENCE ET EFFETS DE LA CONSÉCRATION A MARIE

Mes chères enfants,

Rien de plus utile et de plus nécessaire pour chaque homme que d'approfondir les devoirs, les bienséances même de sa vocation, c'est-à-dire de la situation dans laquelle il a plu à la Providence de le placer. Sans cette connaissance, on agit au hasard, par les saillies du caprice ; on ne fait ni le bien qu'on doit faire ni de la manière dont on devrait le faire. Semblable au voyageur engagé sur une route qu'il ignore, on va, on revient, on avance, on recule, et après une longue et fatigante course, on est toujours aussi loin du but. Pour remplir ses devoirs, il faut les connaître. Or ils sont plus ou moins étendus, suivant les diverses espèces de vocations.

Notre première vocation est celle qui nous a faits *chrétiens*. Sommes-nous pénétrés de son excellence et connaissons-nous pleinement l'étendue et la perfection des obligations qu'elle nous impose ? N'est-il pas vrai que même parmi les chrétiens, le christianisme est souvent ignoré ?

A cette vocation commune et universelle est jointe, pour chacun de nous, une vocation spéciale qui nous oblige à remplir en vrais chrétiens les engagements de notre *état* et de notre condition. Enfin la piété nous suggère quelquefois une vocation encore plus spéciale, dont je voudrais faire le sujet de cet entretien. Je parle de cette vocation de grâce qui vous a spécialement dévouées au *culte de Marie*. Dans ce dessein, permettez-moi de vous dire avec l'Apôtre : « *Videte vocationem vestram*. Considérez votre vocation » (I Cor., I, 26).

Rappelez-vous *l'excellence de l'engagement* que vous allez prendre d'honorer Marie ;

Rappelez-vous *les devoirs* que vous impose cet engagement : voyez ce qu'ils vous promettent, voyez ce qu'ils vous demandent.

I

La surabondance des libéralités divines est telle, nous dit S. Augustin, que le moindre hommage que nous lui présentons, dans la droiture et la simplicité du cœur, nous attire l'augmentation de ses grâces. Or, reprend S. Bernard, ce qui est si vrai de Dieu l'est aussi des élus, des saints, surtout lorsque, dégagés des faiblesses et des misères de l'humanité, ils sont parvenus à cet heureux état d'union avec Dieu où leur cœur ne fait plus d'autres mouvements que les mouvements qui sont dans le cœur de Dieu. Alors, ils ne sont qu'amour et que charité, et plus ils sont élevés dans la gloire, plus ils sont pénétrés d'amour et de charité. Par conséquent, continue ce même saint, Marie étant après N.-S. Jésus-Christ ce qu'il y a de plus grand et de plus saint, Marie, Mère de Jésus, étant après son divin Fils et par son divin Fils celle dont le pouvoir auprès de Dieu a le plus d'efficacité et d'étendue, celle dont le cœur a le plus de rapport et de conformité avec le cœur de Dieu, c'est surtout en elle que nous devons trouver une générosité semblable à celle de Dieu, c'est surtout d'elle que nous devons attendre secours et bienfaits en retour des hommages que nous lui rendons et des engagements que nous prenons de la servir et de l'honorer.

Or, de tous les actes de dévotion qu'on peut accomplir à l'égard de Marie, l'engagement que plusieurs d'entre vous s'apprêtent à contracter et qui lie déjà les autres, vous réunissant toutes en une pieuse Congrégation, est un des plus propres à vous attirer sa protection, à vous obtenir son secours, à vous assurer son appui. Engagement saint et vraiment digne de Marie, soit qu'on le considère *du côté de ceux qui le prennent*, soit qu'on le considère *dans sa nature*.

I. — Je le sais, les hommages de l'enfance ne sont pas dédaignés, les désirs d'un cœur qui ne se connaît pas encore parfaitement lui-même ne s'adressent pas vainement à Marie. Il semble même que la candeur et l'innocence donnent quelque chose de plus touchant aux démarches et aux sentiments des premières années. Cependant, il faut l'avouer, lorsque l'âge et l'expérience ont développé l'esprit et le cœur, lorsque la raison formée et mûrie par la réflexion est en état de pénétrer la nature, les motifs, les conséquences d'un engagement, c'est alors

que se découvre un nouveau fonds de mérite pour celui qui le contracte et s'accroissent l'honneur et la gloire de celui qui le reçoit. Alors c'est un hommage de tout l'homme, un hommage de l'esprit et du cœur, du sentiment et de la raison, un hommage de choix et de préférence. Or, tel est celui que vous présentez à Marie en vous consacrant solennellement à son culte. Tel est l'hommage par lequel vous continuez à l'honorer lorsque vous êtes fidèles à en remplir les pratiques.

Si vous avez paru, si vous paraissez dans le sanctuaire, pour appeler Marie votre mère et votre protectrice, pour lui promettre une fidélité à toute épreuve, on ne peut accuser ou soupçonner ni l'imprudence de l'âge, ni les saillies d'une ferveur indiscrète, ni les illusions d'une piété encore novice et peu éclairée. La raison, l'expérience, la religion, la reconnaissance ont seules présidé à votre choix.

Vous n'avez décidé de vous engager au service de Marie qu'après mûre réflexion, qu'après avoir reconnu que la voie la plus sûre pour arriver à Jésus est de marcher sous les auspices de Marie ; que le moyen le plus certain d'obtenir les grâces du divin Maître est de les faire demander par Marie, sa Mère.

Ce n'est qu'après avoir éprouvé en mille occasions qu'il n'est point, dans les périls et les tentations de cette vie, de secours plus puissant que le secours et l'intercession de Marie, que vous avez fait vôtres ces paroles de S. Bernard : « Mère de ce Jésus que nous adorons, Mère de grâce et de miséricorde, vous voyez les tempêtes qui m'agitent continuellement et me menacent d'un naufrage prochain, sur cette mer semée de tant d'écueils. Hélas ! autour de moi, tout n'est que pièges et précipices ; au dedans de moi, tout est faiblesse et fragilité ; mon cœur n'est, pour ainsi dire, que penchants et attraits de vice et de cupidité ; mes résolutions ne sont qu'inconstance et variation ; mes vertus et ma piété ne sont que désirs aussitôt évanouis que formés... Sans cesse sur le point de périr, j'ai recours à vous, Vierge sainte ; daignez me recevoir au nombre de vos enfants, j'espère tout de votre pouvoir auprès de Dieu ! Aussi je vous consacre tout ce que je suis, mon esprit pour étudier vos vertus et vos grandeurs, mon cœur pour reconnaître vos bienfaits, ma bouche pour célébrer vos louanges et vous gagner des serviteurs, ma conduite pour imiter, autant que j'en suis capable, l'exemple de vos vertus. »

Votre consécration n'est pas seulement un engagement de choix et de préférence, elle est encore une promesse publique et hautement avouée. Tandis que d'autres renferment dans leur cœur ce qu'ils ont de piété pour Marie, vous, remplies d'un zèle plus ardent, vous avez cru que vous deviez vous déclarer ouvertement ses servantes ; vous vous êtes appliqué la parole de l'Apôtre, d'après laquelle pour être juste il faut croire de cœur, pour être sauvé il faut confesser de bouche. Vous avez craint, en négligeant cet engagement, de ressembler à ces hommes timides et opportunistes qui trop souvent rougissent d'avouer devant leurs semblables ce qu'ils sont. Pénétrées de ces principes et les prenant pour règles de conduite à l'égard de Marie, vous ne vous contentez pas de l'honorer, de l'invoquer par des hommages intérieurs, vous donnez publiquement l'exemple du culte et des honneurs qui lui sont dus : exemple dont la force puissante et l'attrait vainqueur donneront à la Reine du ciel une foule de serviteurs, dont les vertus et la piété seront votre gloire aux yeux de Jésus et de Marie.

Que dirai-je de ces jours marqués pour vous rassembler à l'ombre de ce sanctuaire ? Ne sont-ce pas autant de témoignages publics de votre dévouement à la Mère de Dieu ? Loin d'être une dévotion craintive et obscure, votre piété a su se faire des solennités particulières en l'honneur de Marie, et ajouter ainsi des hommages personnels à ceux que l'Eglise rend à la Mère sans rien retrancher des adorations dues au Fils.

Ce serait encore peu pour vous d'être dévouées à Marie et de le proclamer ouvertement, vous avez voulu en outre que cette piété spéciale fût connue du monde comme un engagement *stable* et *permanent*, un engagement de toute la vie aussi bien que de tout le cœur, pareil au pacte d'Israël avec le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Ce qu'on disait du peuple d'Israël : « Voilà le peuple dont le Seigneur est le Dieu et qui est le peuple de Dieu, » on le doit dire surtout de vous : « Voilà le peuple dont Marie est la Reine et la Mère, voilà le peuple qui est le peuple de Marie et qu'elle ne cesse de présenter à son Fils. »

En effet, quoique votre engagement au culte public de Marie n'emporte point les obligations rigides et austères d'un vœu, c'est un saint propos marqué du sceau de la religion, un propos formé au pied des autels, prononcé au milieu des augustes mystères, en sorte qu'on peut vous appliquer à quelques égards ce que S. Ambroise disait aux néophytes qui venaient d'être régénérés dans les eaux du baptême : « Ne croyez pas que vos engagements n'aient été que le son d'une parole qui fuit rapidement ; la religion les a entendus, elle les a reçus, et si vos paroles ne subsistent plus pour les hommes, elles subsisteront à jamais dans le souvenir du Seigneur. »

C'est en présence de ce même Dieu que vous allez parler, de ce grand Dieu dont l'immensité remplit tout, pénètre tout, entend tout. Le ciel et la terre, les hommes et les anges, vont présider à vos engagements, ils les entendront, ils les recevront. Pourriez-vous, voudriez-vous ne pas répondre à leur attente et à leur espérance ? Je ne le redoute point. Votre cœur n'est pas capable de cette inconstance. Vous soutiendrez la sainteté d'un engagement si respectable, parce qu'il a été médité et réfléchi, parce qu'il a été de choix et de préférence, parce qu'il a été public et éclatant. Quel engagement serait donc plus saint et plus digne de Marie, si on le considère du côté des personnes qui le prennent ? L'est-il moins, le paraît-il moins, à le considérer *dans sa nature ?*

II. — N'attendez pas que, pour mieux vous convaincre de la sagesse et de la sainteté d'un engagement dont le culte de Marie est l'objet et dont la

confiance en Marie est le lien et le nœud, j'entreprenne de vous expliquer sur quels fondements est établie et appuyée la dévotion à Marie. Il suffit de remarquer que, dès lors qu'on croit à l'Eglise et qu'on vit dans la simplicité et l'unité de la foi catholique, il demeure certain et incontesté qu'après le culte qu'on doit à Dieu, après la dévotion à Jésus, il n'est point de dévotion plus sainte et plus digne d'un vrai chrétien que celle qui s'adresse à la T. S. Vierge Marie.

D'un autre côté, si le culte des saints est un culte approuvé par la religion, si l'invocation des saints est utile au peuple fidèle et l'un des moyens que Dieu lui ménage pour arriver à obtenir des grâces de choix et de spéciales protections, qui ne voit que la dévotion à Marie doit, après la dévotion à Jésus, tenir la première place dans les pratiques de la piété chrétienne ?

Les saints méritent un culte religieux parce qu'ils sont les amis de Dieu et que leurs vertus furent sublimes. Mais quelles vertus plus sublimes que celles de Marie ? N'est-elle pas comme infinie, la distance qui se trouve entre les plus grands saints et la Mère du Dieu de sainteté ? Quelle créature est plus élevée dans la gloire ? Les autres sont les serviteurs, Marie, elle, est la mère, la fille, l'épouse de Dieu.

Nous pouvons et nous devons invoquer les saints parce que la religion nous assure qu'ils ne sont pour nous qu'amour et charité, et qu'auprès de Dieu ils ont beaucoup de pouvoir et de crédit. Or, quel cœur plus tendre que celui de Marie ? Qui peut avoir autant de crédit qu'elle ? Les autres saints prient et demandent ; Marie, dit S. Bernard, prie et supplie, mais ses prières sont toutes-puissantes et sa toute-puissance n'est que prière et supplication. Sa toute-puissance n'est que prière, parce que ce n'est point elle qui donne la grâce, qui mérite la grâce, qui règle la distribution de la grâce : c'est l'œuvre de la Trinité Sainte, mais il appartient à Marie de supplier et de demander. Le Père ne refuse rien à sa fille chérie, le Fils ne refuse rien à sa mère, l'Esprit-Saint ne refuse rien à son épouse. Par suite, point de culte, après le culte de Jésus, qui soit plus saint que celui de Marie ; point d'invocation, après l'invocation de Dieu, qui soit plus utile et plus nécessaire au chrétien, et enfin, après la dévotion à Jésus, point de dévotion plus sage, plus pure, plus sainte, plus digne du vrai fidèle que la dévotion à Marie.

Or, entre les moyens d'honorer Marie, l'engagement que vous allez prendre est un des plus propres à lui marquer votre dévouement. Aussi l'Eglise l'a-t-elle autorisé d'une manière spéciale et les Souverains Pontifes, non contents de combler d'éloges ceux qui le prennent, les enrichissent-ils de tous les trésors dont le ciel les a rendus dispensateurs. Ah ! quel bonheur pour vous, de n'aller à Marie que par les voies que vous ouvre l'Eglise, de n'invoquer Marie que par les prières que vous dicte l'Eglise ! Non, dans une dévotion ainsi réglée, il n'y a pas d'illusion à craindre.

II

De tous les hommages qu'on peut rendre à la Mère de Dieu, un des plus saints et des plus dignes de Marie est l'hommage que vous lui rendez, en entrant dans cette association, pour vous dévouer à son culte.

Considérés du côté de ceux qui les prennent, vos engagements demandent de la *constance*, de l'*assiduité*, de l'*exactitude*. — Considérés dans leur nature, ils demandent une *vie pure et sainte*. — Considérés par rapport aux mœurs et aux circonstances de notre siècle, ils vous demandent une *sévère et scrupuleuse attention* à remplir tous les devoirs que vous imposent la religion et la raison. Un mot sur chacun de ces articles, moins pour vous instruire et vous exposer des réflexions personnelles que pour vous donner occasion de penser et de vous instruire vous-mêmes.

I. — Tout bon propos, lorsqu'il se rapporte à un objet juste et légitime, comporte pour l'homme qui le forme un engagement de ne pas l'abandonner, une sorte d'obligation d'accomplir ce qu'il s'est proposé. Cette obligation est plus formelle et plus précise suivant que la résolution a été plus réfléchie. J'en conclus immédiatement que l'obligation qui vous liera désormais à l'égard de la T. S. Vierge Marie ne fait pas de doute, d'autant plus que vous allez la contracter devant témoins et qu'elle recevra en quelque sorte l'empreinte de la religion.

Posé ce principe, raisonnons... et reconnaissez ce que vous devez de fidélité à vos engagements envers Marie. Vous allez la choisir pour votre protectrice et votre mère ; vous allez protester que vous n'abandonnerez jamais son service ; vous allez annoncer votre résolution de vivre et de mourir dans cette association sainte. Je ne me borne pas à dire que ce propos est louable, qu'il a un objet juste et légitime... c'en serait assez pour vous empêcher de l'enfreindre. Mais si la religion nous commande l'observation des engagements qui n'ont pour objet que les intérêts frivoles d'une fortune périssable, quel reproche n'auriez-vous pas à vous faire, si vous manquiez à une résolution qui porte sur les biens célestes ?

La Mère de Dieu ne voit au-dessus d'elle que l'Homme-Dieu, son Fils. Il est vrai qu'entre Jésus et Marie la distance est infinie, mais il n'est pas moins vrai qu'entre la Mère de Dieu et nous, faibles et pécheurs, l'intervalle est immense. « A quel ange, demandait l'Apôtre, Dieu a-t-il dit : Vous êtes mon fils ? » « A quel enfant d'Adam, reprend S. Bernard, Jésus-Christ a-t-il dit : Vous êtes ma mère ? » Jésus est Dieu. Le culte de Jésus l'emporte donc infiniment sur celui de Marie. Marie toutefois est Mère de Jésus, donc après le culte de Dieu il n'en est point qui s'impose à tant de titres que celui de Marie ; et par suite, après l'engagement de se vouer à N.-S. Jésus-Christ, aucun n'est aussi inviolable que celui qui a pour objet de se dévouer au culte de Marie.

Mais considérons vos engagements et ce qu'ils ont de propre et de personnel. Ce qui ennoblit votre

hommage, ce qui en fait le plus grand mérite pour vous, c'est qu'il est l'ouvrage du cœur conduit par la raison et éclairé par la foi. Vous savez ce que la grandeur d'âme de Marie exige de vénération, ce que son crédit mérite d'empressement, ce que ses bienfaits vous ordonnent de reconnaissance. C'est pourquoi vous allez faire des promesses dont vous avez connu et voulu les obligations, des promesses dont vous avez prévu les difficultés, dont vous avez souhaité les avantages. Cet engagement, vous ne pourrez le démentir sans une sorte d'infidélité, sans oublier une partie de ce que la foi et la grâce auront mis de lumière dans votre esprit, de bons désirs dans votre cœur.

Voilà, sans prétendre néanmoins vous déclarer liées par un vœu et un engagement irrévocables, voilà ce que je voudrais pouvoir faire entendre aux personnes faibles et volages qui s'éloignent de cette association sainte et dont les noms ne restent dans les registres que pour s'élever un jour contre elles. Pourquoi ont-elles déserté cet autel qu'elles avaient résolu de n'abandonner jamais ? Nous connaissons les motifs qui les engagèrent à se dévouer au culte de Marie. Quels motifs plus puissants ont pu les enlever à son service ? La religion plus approfondie leur a-t-elle montré un objet plus digne, après Dieu, de leurs hommages que la maternité divine ? Après la médiation de l'Homme-Dieu, y a-t-il une protection plus efficace que l'intercession de sa Mère ? Les docteurs, les saints de tous les siècles et de toutes les nations, qui ont donné des leçons et des exemples de dévouement à Marie, ont-ils été des guides trompeurs ou trompés ? N'y a-t-il plus de périls à éviter, de tentations à surmonter, de secours et de grâces à solliciter ? Marie n'est-elle plus, selon l'expression de S. Bernard, le canal par lequel Dieu veut que les grâces et les bienfaits de Jésus se répandent sur les hommes ? Ah ! Marie est encore tout ce qu'elle fut, ce sont elles qui ne sont plus ce qu'elles étaient.

Si elles ont quitté Marie, ce n'est pas parce que leur piété était plus ferme et mieux éclairée, les tentations plus rares et moins violentes, c'est très probablement parce que leurs mœurs sont devenues moins pures, leur conscience moins délicate, leur piété moins vive. Ce n'est pas parce qu'elles sont davantage à Dieu, mais parce qu'elles sont livrées davantage à elles-mêmes, à leur paresse, à leurs passions, peut-être à leurs engagements de péché. Car elle s'est vérifiée et elle se vérifiera toujours, la parole de S. François de Sales, qu'on ne s'éloigne de Marie qu'à mesure qu'on s'éloigne de Jésus, qu'on ne quitte ordinairement Marie qu'après avoir quitté Jésus, qu'on ne se retire de Marie que par la voie des passions... et quelquefois par la dépravation et la corruption du cœur.

En admettant même qu'une certaine inconstance soit seule cause de cette désertion, on ne saurait oublier combien on doit craindre de manquer aux résolutions qui ont Dieu pour objet et pour garant. Or, n'est-ce pas Jésus qu'on honore en honorant Marie ? Par conséquent n'est-ce pas à Jésus qu'on s'engage en s'engageant à Marie, et par suite n'est-ce pas à Jésus qu'on manque quand on manque à Marie ? Si Dieu punit l'infraction des promesses qu'un homme fait à un autre homme, et qu'il n'est intéressé à maintenir que parce qu'il est le vengeur de la probité naturelle, ne vengera-t-il pas l'oubli, le mépris d'un propos dicté par l'amour de la religion, inspiré par la grâce, formé au pied de l'autel ?

Or c'est bien une sorte d'oubli et de mépris que de négliger les pratiques promises, de s'en dispenser souvent et sans raison, de ne les reprendre que par caprice et après de longs intervalles. Sans doute, il n'y a pas de stricte obligation dont la violation constituerait un péché. Mais, on ne saurait nier par contre que notre fidélité se trouve engagée et que, pour autoriser des dérogations, il faut des raisons solides, sérieuses, qui obtiennent l'approbation de la religion : autrement, ce serait faire preuve d'une tiédeur et d'une légèreté de mauvais augure. Disons donc que l'ennui, le respect humain, la paresse, la délicatesse outrée sur la santé, sont des prétextes frivoles parce qu'ils ne sont pas basés sur la religion et le devoir, mais seulement sur la passion et la cupidité.

Quand je dis : un propos saint et religieux, vous concevez que la présence et l'assiduité ne suffisent pas pour en remplir les obligations et qu'il demande la présence de l'esprit et du cœur, qui se manifestera par la modestie, le recueillement et l'attention. En effet, ne paraître dans ce sanctuaire que pour se montrer plutôt que pour prier ; prêter sa voix aux louanges de Marie et leur refuser son attention ; réciter les prières en son honneur avec une précipitation qui marque moins d'empressement à payer ce tribut que d'impatience d'être délivré d'un fardeau qui pèse et qui fatigue, c'est outrager Marie au lieu de l'honorer, c'est se rendre indigne de sa protection au lieu de la mériter, au lieu d'attirer les grâces du ciel c'est en tarir les sources.

Heureux, et mille fois heureux, le temps de nos pères ! Ils virent se former sous leurs yeux ces associations saintes dont nous soutenons avec peine les débris et dont nous n'espérons que faiblement rendre la chute plus lente. Ici tandis que tout nous rappelle leur piété, tout ne nous reproche-t-il pas l'affaiblissement de la nôtre ? Ici, selon l'expression du prophète, ces murs mêmes, enrichis par de saintes professions, parlent pour eux : *Lapis de pariete clamabit ;* ici, les murs dont l'enceinte solitaire n'offre qu'un vide et un désert ne parlent-ils pas contre nous ?

Sur cela, permettez que je vous peigne les sentiments les plus intimes de mon cœur, en rappelant à votre souvenir un des traits les plus touchants des Livres saints.

Depuis 70 ans, Jérusalem réduite en cendres attendait le moment que le Seigneur avait marqué pour lui rendre son ancienne splendeur. Esdras part de Babylone, il arrive dans la terre de ses pères, il rassemble les restes épars d'Israël, et à leur tête il cherche, d'un regard avide, la maison du Seigneur. Hélas ! il ne trouve que des ruines et des débris.